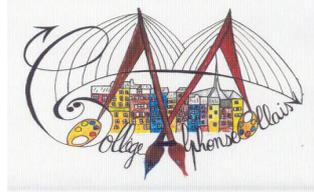




RÉGION ACADÉMIQUE  
MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



A l'attention des parents d'élèves,

**Rappel** : le protocole sanitaire mis en place au collège Alphonse Allais, validé en Conseil d'Administration le 14 mai 2020 et annexé au règlement intérieur, est en vigueur jusqu'à nouvel ordre. Toute personne qui souhaite accéder à un service de l'établissement, doit se présenter à la loge, porter un masque et respecter les mesures de distanciation dans l'enceinte de l'établissement, afin de préserver la sécurité de chacun.

## ORGANISATION DE LA FIN DE L'ANNEE SCOLAIRE

### 1- PROCEDURES DE REINSCRIPTION

La fin de l'année a lieu le vendredi 3 juillet au soir et le collège restera joignable et à la disposition des familles jusqu'au 16 juillet au soir.

**En présentiel au collège, auprès du secrétariat de direction :**

**Inscription des futurs élèves de 6<sup>ème</sup>** les 18 et 19 juin de 9h à 17h30 et le mercredi 24 juin de 9h à 12h.

**Réinscription des futurs élèves de 5<sup>ème</sup>** le lundi 22 juin de 9h à 17h30

**Réinscription des futurs élèves de 4<sup>ème</sup>** le mardi 23 juin de 9h à 17h30.

**Réinscription des futurs élèves de 3<sup>ème</sup>** le jeudi 25 juin de 9h à 17h30.

Les élèves devront au moment de la procédure de réinscription rapporter tous **leurs manuels scolaires** ainsi que les ouvrages empruntés au CDI qui n'auraient pas été rendus. **Les bulletins du 3<sup>ème</sup> trimestre seront remis au moment de la réinscription. Les élèves devront également vider leur casier.**

**Les élèves de 3<sup>ème</sup> recevront leur affectation le jeudi 2 juillet** ainsi que les informations pour s'inscrire auprès des lycées. Ils devront rapporter leurs **manuels scolaires le jeudi 2 juillet de 9h à 17h30 au CDI et pourront obtenir leur ASSR2** ainsi que leur EXEAT. Le DNB est délivré cette année sur la base du contrôle continu et de l'assiduité des élèves jusqu'à la fin de l'année (rendu des activités – participation aux cours en présentiel et/ou à distance).

## **2- INFORMATIONS PRATIQUES**

Les remboursements des participations pour certaines familles, suite à l'annulation des voyages (Norvège) sont en cours et interviendront après traitement par notre Agence Comptable d'ici la fin du mois de juin.

L'échange avec l'Allemagne n'est pas annulé mais sera reporté d'ici le **31 décembre 2020**, sous réserve d'une évolution favorable en matière de déplacement scolaire à l'international, en lien avec la situation sanitaire en France et en Allemagne.

Les frais de demi-pension feront l'objet de **remise d'ordre** depuis le début du confinement et **les repas des semaines d'absences prévues ne seront pas facturés aux familles** ou viendront en déduction du montant de la demi-pension.

Les remboursements sont en cours et seront effectifs d'ici la fin du mois de juin, de même que le règlement des bourses. Les familles qui ont accepté le prélèvement automatique recevront dans quelques jours **un nouvel échéancier**. Le service gestionnaire reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

## **3- INFORMATIONS GENERALES**

Près de 60% des élèves sur les 4 niveaux ont accepté de revenir en classe selon les modalités définies par le protocole sanitaire mis en place au collège.

Les familles qui souhaiteraient des informations concernant des aides possibles ou des prises en charge pour en faire bénéficier leurs enfants pendant les congés d'été (colonies de vacances studieuses) peuvent contacter Mme DEMAINE : [patricia.demaine@ac-caen.fr](mailto:patricia.demaine@ac-caen.fr)

Le collège reste à votre disposition pour toute information complémentaire :

[02.31.14.40.90](tel:02.31.14.40.90) ou [par email ce.0141765t@ac-caen.fr](mailto:ce.0141765t@ac-caen.fr)